

26.07.2012 - 12:00 Uhr

Créer des emplois, augmenter les salaires

Zürich (ots) -

Les managers augmentent leurs salaires et leurs bonus comme si de rien n'était. Employés Suisse, le bras et la voix des salariés, considère donc qu'il n'y a aucune raison de faire acte d'abnégation préventive et réclame une augmentation moyenne des salaires de 1% pour 2013.

«Les milieux sociaux se dissolvent. Les idéologies du 20ème siècle font de moins en moins d'adeptes.» C'est ce qu'a déclaré le professeur Klaus Armingeon, de l'Université de Berne, lors de la conférence de presse d'Employés Suisse, qui s'est tenue ce jour. D'après lui, l'intégration d'employés au sein de syndicats traditionnels n'est que partiellement réussie. Le mouvement syndical doit faire face à des défis considérables. Toujours selon le professeur Klaus Armingeon, les groupements de salariés peuvent réagir de différentes manières à cette évolution, notamment par des fusions ou des coalitions avec des mouvements sociaux. «Mais les groupements peuvent aussi se tourner vers la représentation professionnelle, comme Employés Suisse s'apprête à le faire dans le cadre de son repositionnement», a précisé le professeur Armingeon. «L'organisation sera ainsi plus proche de chaque membre potentiel, tant sur le plan du programme qu'au niveau du statut.» Mais cela présente des avantages et des inconvénients.

Le nom «Employés Suisse» devient un programme. De par sa nouvelle orientation, Employés Suisse devient un centre spécialisé de compétences et de services pour tous les salariés. Le groupement représentera donc les intérêts des employés de la classe moyenne. En consolidant la position du groupement, Employés Suisse renforce celle des salariés et de la classe moyenne.

Hausse des salaires de 1% Pour les prochaines négociations salariales, Employés Suisse réclame une augmentation modérée des salaires de 1% (valeur nominale). Pour Employés Suisse, il ne peut être question d'un gel des salaires. Suivant la branche et le volume d'affaires de l'entreprise, l'augmentation peut être également supérieure ou plus modeste. Employés Suisse est pleinement conscient des risques liés à la solidité du franc.

Selon les données de BAK Basel, on peut s'attendre à une progression de l'emploi de l'ordre de 1% dans l'industrie MEM. L'an prochain, ce chiffre sera de 0,3%. Dans le secteur chimie/pharmacie, BAK Basel prévoit une augmentation de 1% respectivement en 2012 et en 2013. Comme l'a expliqué Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse, «la sauvegarde et la création d'emplois demeurent une priorité pour notre groupement. C'est pourquoi nous ne formulons pas de revendications salariales irréalistes.»

Ni politique de dumping, ni dumping salarial En conséquence de la crise, les entreprises ont tendance à recruter de plus en plus d'employés sur une base temporaire. Ce faisant, elles font reposer le risque entrepreneurial sur ce personnel qui ne se défend pour ainsi dire pas, en dépit de la CCT. Il convient de mettre un terme à cette politique de dumping. Les emplois temporaires actuels doivent être mutés en contrats à durée indéterminée et, pour l'avenir, le solde des embauches à durée indéterminée doit être de nouveau positif, dans le respect des conventions en vigueur. Employés Suisse est résolument hostile aux pratiques de dumping salarial, notamment pour les personnes en début de carrière. L'organisation préconise un renforcement des mesures d'accompagnement visant à lutter contre la pression sur les salaires. L'économie en tant qu'exploiteuse de l'immigration doit, de plus, fournir sa contribution à une politique véritablement sociale de l'immigration.

Employés Suisse est le centre de services et de compétences pour les salariés. Environ 22 000 employés sont membres.

Pour de plus amples informations sur Employés Suisse, vous pouvez visiter le site www.angestellte.ch.

Contact:

Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse, tél. mobile: 079 621 08

19

Hansjörg Schmid, communication Employés Suisse, tél. mobile 076 443
40 40

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100722369> abgerufen werden.